

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Faculté de droit, Section de droit civil, tenue le 30 septembre 2020 à 16 h, via Ms Teams

PRÉSENTS : La doyenne Marie-Eve Sylvestre; la vice-doyenne aux études Sophie Thériault; la vice-doyenne à la recherche et aux communications Margarida Garcia; les professeurs André Bélanger, Sarah Berger-Richardson, Pascale Cornut St-Pierre, Jabeur Fathally et David Robitaille; les professeures à temps partiel Jessica Dufresne et Manon Lapointe; le doyen adjoint et secrétaire Pierre Thibault; la doyenne adjointe aux études supérieures, Sohetra Nget, la coordonnatrice de la maîtrise en droit notarial, Me Natacha Bouffard; Ayoub Shahabi (représentant des membres du personnel administratif); Me Caroline Montpetit (bâtonnière de l'Outaouais); les étudiants Éliane Boucher (représentante des étudiants aux études supérieures, Marlaina Correia (vice-présidente académique AEEDCO), George Monastiriakos (président AEEDCO), Léa Raymond-Descoeurs (vice-présidente aux programmes intégrés AEEDCO), Matias Guerra (représentant des étudiants de deuxième année), Florence Lemay (représentante des étudiants de première année), Sergio Valdiviezo (représentant des étudiants de troisième année) et Geneviève Zinger (représentante des étudiants du Programme national).

EXCUSÉS : Me Denis Turcotte, représentant du Barreau; Catherine McGoveran (Bibliothèque Brian-Dickson) et Maître Véronique Chénard-Thériault, représentante de la Chambre des notaires.

1. Adoption de l'ordre du jour :

Jabeur Fathally propose, appuyé par Margarida Garcia, que l'ordre du jour soit adopté. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 juin 2020 (Conseil 2019-2020 05) :

George Monastiriakos propose, appuyé par Natacha Bouffard, que le procès-verbal de la réunion du 29 juin 2020 soit adopté. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal :

LLM en droit notarial

En août, à l'initiative de la doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval, et après discussions avec la Chambre des notaires, nous avons tous convenu d'offrir une option à temps partiel pour ce programme exigeant, voire à en faire un projet pilote qui pourrait rester au cours des prochaines années. Nous avons cette année peu de nouvelles inscriptions dans ce programme qui pourtant a beaucoup à offrir à la communauté et au cours de la prochaine année, la doyenne entend mettre sur pied un plan de relance du programme et de promotion de la profession notariale en collaboration avec nos partenaires communautaires.

Microprogramme en droit et technologie

En pleine préparation, son lancement a été repoussé en janvier. Deux cours seront offerts exclusivement en ligne en droit et technologie en misant sur l'expertise des professeurs Céline Castets-Renard, Florian Martin-Bariteau et Wolfgang Alschner.

4. Informations de la doyenne :

La doyenne se dit très heureuse de retrouver les membres du Conseil, même virtuellement. Nous sommes déjà dans la quatrième semaine de notre trimestre d'automne et même s'il y a quelques défis sur lesquels nous reviendrons sous peu, nous nous en tirons admirablement bien – elle est très fière de la mobilisation de notre communauté et des efforts investis par tous ses membres, étudiants, membres du personnel administratif, professeurs et membres externes de la communauté.

Elle souhaite la bienvenue à tous les nouveaux membres de notre Conseil de Faculté. C'est un Conseil complètement renouvelé cette année.

Journée du chandail orange et déclaration à la suite du décès de Joyce Echaquan

Le message suivant a été transmis aux membres de notre communauté hier. La doyenne tient à réitérer ses condoléances à l'endroit de la famille et de la nation atikamekw et à exprimer son engagement à lutter contre le racisme au sein de la communauté.

Chère communauté,

Hier soir, Joyce Echaquan, une femme atikamekw nehirowisi, est décédée à l'hôpital de Joliette. Madame Echaquan était la mère de 7 enfants et provenait de la communauté atikamekw de Manawan, la même que celle de notre collègue, la professeure Eva Ottawa, ainsi que plusieurs étudiants et diplômés de la Faculté. Bien que nous ne connaissions pas encore les causes exactes de sa mort, les circonstances entourant son décès sont extrêmement troublantes et révoltantes. Tel que rapporté dans les médias et dans une vidéo à la limite du supportable qu'elle a elle-même produite quelques minutes avant sa mort, Madame Echaquan a en effet été victime de propos racistes et dégradants de la part du personnel infirmier. Ces propos d'une grande violence sont le reflet du racisme et de la discrimination systémiques à l'endroit des Autochtones et en particulier, des femmes autochtones au Québec et au Canada.

Des histoires comme celles de Madame Echaquan ne sont malheureusement pas exceptionnelles et ont souvent été dénoncées. Nous en avons entendu plusieurs durant les audiences de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et les services publics (Commission Viens) dont le rapport a été déposé il y a tout juste un an aujourd'hui :

https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport/Rapport_final.pdf

Au nom de notre Faculté, je tiens à exprimer toutes mes condoléances et ma solidarité à la famille de Madame Echaquan et à toute la communauté de notre collègue Eva. La Section de droit civil dénonce ces propos racistes et s'engage à lutter contre la discrimination au sein de sa communauté. La formation contre les préjugés et le racisme fait partie intégrante des habiletés du juriste et doit faire partie de la formation de nos étudiants, de nos professeurs et des membres de notre personnel administratif. Avec votre appui, je m'engage à proposer des mesures en ce sens au cours de la prochaine année et à mener une réflexion sur les meilleures façons de contribuer à mettre fin à la violence et à la discrimination.

Solidairement,

#JusticepourJoyce

Une brève discussion suit concernant l'importance de cet enjeu.

Admissions

- 255 étudiants inscrits en première année, dont 10 au certificat
- 71 inscrits aux études supérieures dont 21 doctorants et 50 LLM – même niveau que l’an dernier (plus d’étudiants Canadiens qu’internationaux par ailleurs).

Tel que mentionné lors de la rentrée solennelle, plus de 90 étudiants ont reçu plus de 60 prix et bourses, des prix qui soulignent leur excellence scolaire et leur leadership dans les cours ou au-delà et qui sont rendus possibles grâce aux dons de généreux donateurs et amis de la Faculté que nous remercions chaleureusement.

Nouvelles du personnel administratif

- Changements au Secrétariat scolaire après deux départs : retour d’Ayoub Shahabi et une embauche en cours
- Promotion de Reine Chaar à titre d’administratrice aux études
- Départ de Line Bissonnette, gestionnaire des relations internationales et communautaires, dont le poste sera transformé en poste de gestionnaire des relations avec les diplômés cette année

Nouvelles du corps professoral

- Nous accueillons quatre nouveaux professeurs au sein de notre corps professoral : la doyenne avait annoncé l’arrivée d’Emmanuelle Bernheim et Naivi Chikoc Barreda en juin dernier, et nous accueillons aussi André Bélanger et Ivaylo Kraychev (qui vient de faire l’objet d’un article récent dans Droit-inc : <http://www.droit-inc.com/article27444-De-Bulgarie-a-Professeur-titulaire>). Ce sont quatre civilistes qui se joignent à notre communauté.
- Docteure Naivi Chikoc Barreda : nous avons une nouvelle docteure parmi nous. Félicitations à la professeure Chikoc Barreda pour avoir soutenu avec succès son doctorat à l’Université de Lleida en Espagne.
- Félicitations à la professeure Céline Castets-Renard qui s’est méritée une subvention de 1,25 million sur deux ans du CRDI – Centre de recherche pour le développement international avec ses partenaires du Sénégal et du Mali sur les impacts sociaux, légaux et éthiques de l’utilisation de l’IA pour la gestion de la crise Covid-19 dans ces pays.
- Emmanuelle Bernheim, élue membre du Collège des nouveaux chercheurs et créateurs de la Société royale du Canada
- Félicitations à Sarah Berger Richardson qui s’est méritée une subvention de la Fondation du droit de l’Ontario pour produire une vidéo de mobilisation des connaissances avec la collaboration d’Étienne Trépanier sur le droit agroalimentaire.

- Félicitations à la vice-doyenne Sophie Thériault et à son équipe (les professeures Colleen Flood et Vanessa MacDonnell, Jane Philpott et Sridhar Venkatapuram) dont le livre *Vulnerable* sur la COVID-19 a été publié au cours du mois de juillet.
- Félicitations aussi et merci à tous les collègues qui ont enseigné des cours d'été cette année : nous avons eu des inscriptions record, ce qui a représenté des défis, mais je pense que l'offre était vraiment intéressante : cours sur les sûretés, les assurances, le droit constitutionnel comparé, la COVID-19 et le cours sur le droit de l'Amérique latine.
- Deux concours pour des postes de professeurs en recrutement : droit du travail et justice sociale et enjeux sociojuridiques autochtones.

Retour sur les activités de la rentrée

Nos activités ont connu un franc succès. Tant l'orientation virtuelle et le cours d'introduction au droit que le lancement du Pavillon Fauteux en virtuel – merci aux professeurs Thomas Burelli et Alexandre Lillo et les étudiants impliqués – et la Rentrée solennelle virtuelle (350 visionnements en direct et 1277 vues additionnelles après la cérémonie). Toutes nos félicitations à Me Étienne Trépanier et aussi notre animateur le professeur Denis Nadeau.

Bien qu'on espère tous être de retour en présentiel l'an prochain et même avant si possible, l'utilisation du virtuel nous a permis de réaliser des choses formidables et de créer de nouveaux espaces d'échange qu'on ne voyait pas avant.

Bilan des trois premières semaines de cours

Notre équipe exécutive et les membres du Secrétariat scolaire ont recueilli plusieurs commentaires de la part de nos étudiant.es au cours des dernières semaines. Ceux-ci nous sont parvenus par courriel, dans le cadre de rencontres, ou encore lors de la séance de portes ouvertes organisée le 23 septembre avec les étudiant.es de première année et à laquelle la vice-doyenne aux études, le doyen adjoint, l'administratrice aux études et la doyenne ont participé.

Tout d'abord, la doyenne tient à mentionner que plusieurs d'entre eux nous ont transmis des félicitations et des commentaires extrêmement positifs sur la qualité des cours offerts et leur caractère innovateur et stimulant.

Il faut dire que nous avons pris les grands moyens pour offrir à nos étudiants une éducation de calibre exceptionnel, malgré l'enseignement à distance, notamment :

- Sondage réalisé auprès de 264 étudiant.e.s à l'issue de la session d'hiver : résultats très clairs quant aux difficultés rencontrées par plusieurs de suivre l'enseignement synchrone sur Zoom ou autre plateforme pendant 3h (très difficile de se concentrer; sur le plan cognitif, épuisant) et qu'ils préféreraient l'enseignement de type hybride avec des parties synchrones et asynchrones.
- Sondages réalisés par l'Université d'Ottawa et le U15 qui arrivaient à des conclusions similaires
- Aussi, d'importants constats sur l'étendue de la fraude et de la tricherie dans le cadre des examens finaux, proportionnelle à l'anxiété légitime ressentie par les étudiants dans un contexte difficile
- Investissements majeurs sur le plan technologique et pédagogique afin d'identifier les meilleures formes d'apprentissage pour les étudiants, surtout à distance
- Embauche de 15 assistants techniques
- Conseillère pédagogique attitrée à la Faculté et recherche sur la pédagogie qui arrive à la conclusion que les étudiants apprennent mieux et réussissent mieux dans 1) une diversité d'approches pédagogiques et 2) lorsque le travail est réparti tout au long de la session et qu'ils investissent dans leurs cours de façon continue et régulière tout au long de la session.
- Investissement dans la plateforme Brightspace et toutes ses fonctionnalités – afin d'éviter l'envoi massif de courriels.
- Émission de directives à l'attention des professeurs qui leur demandaient d'éviter l'enseignement synchrone pendant 3 heures, de favoriser l'enseignement hybride, de diversifier les méthodes d'évaluation, de favoriser la division de la classe en petits groupes de travail; communiquer clairement avec les étudiants.

La liberté académique étant une valeur centrale de l'Université, les professeurs ont ensuite retenu l'approche qu'ils leur semblaient la plus appropriée aux objectifs pédagogiques qu'ils se sont fixés.

Certains se sont lancés dans des modèles de classe inversée et ont créé des capsules audio ou vidéo et des plateformes interactives de cours; d'autres ont appris à connaître tous les secrets de plateformes telles que Zoom, Adobe

Connect ou Ms Teams; certains ont créé des cours complètement en ligne. La doyenne est d'ailleurs particulièrement impressionnée par tous les efforts investis par le corps professoral depuis le début de l'été pour transformer les cours en ligne et modifier les approches pédagogiques.

Donc, plusieurs commentaires très positifs. Cela étant dit, ce virage technologique et pédagogique soulève par ailleurs un certain nombre de défis importants pour nos étudiant.e.s, surtout en première année. À cet égard, nous avons recueilli un certain nombre de commentaires à deux niveaux.

D'abord, certains étudiants nous ont fait part des difficultés qu'ils ont rencontrées sur le plan technique pour trouver les liens et les connexions pour les séances de cours. Certains de ces liens leur parviennent par courriel, d'autres sont placés sur Brightspace, dans le calendrier ou dans les annonces. Nous avons rappelé l'importance de bien communiquer avec eux et elles. Il est aussi recommandé d'enregistrer les séances de cours afin de permettre aux étudiant.es qui ne peuvent se connecter à temps (ou qui ont des problèmes de connexion en cours de séance ou de décalage horaire) de bien suivre le cours.

Ensuite, certains étudiant.e.s nous ont fait part de leurs préoccupations quant à la surcharge de travail occasionnée par l'enseignement en ligne et l'impact éventuel de cette surcharge sur leur anxiété et leur santé mentale. Il est clair que c'est une adaptation importante, surtout en première année, tant à la discipline du droit qu'aux changements liés à cette nouvelle forme d'apprentissage en ligne. En effet, ces nouvelles méthodes pédagogiques exigent un degré de préparation et d'organisation auxquels nos étudiant.es n'étaient probablement pas habitués.es. Ces nouvelles méthodes sont susceptibles d'aider nos étudiant.es à développer de nouvelles habiletés transversales telles que l'organisation de leur temps et la gestion de leur stress, mais aussi une rigueur et une discipline de travail. La recherche démontre que si les étudiant.e.s font du travail régulier et continu, cela les prépare mieux et ils réussissent mieux. Mais, c'est clair que c'est plus de travail, ils ont raison.

De plus, on sait que les étudiant.e.s cumulent plusieurs responsabilités en même temps et que nous sommes toujours dans une pandémie – la deuxième vague est d'ailleurs commencée.

Afin de répondre à ces préoccupations, nous avons proposé deux mesures. Dans les prochaines semaines, nous proposerons une modification à nos règlements scolaires pour permettre aux étudiant.e.s de deuxième et troisième année de faire 4 cours par session au lieu de 5 ou 6, chose que nous faisons déjà à la pièce présentement – on va y revenir au point 9.

Les étudiant.e.s de première année peuvent aussi compléter leurs études à temps partiel en répartissant leurs cours sur deux ans. De plus, le SAEA organisera sous peu des séances en direct pour appuyer les étudiants dans l'enseignement à distance (en plus des ressources en ligne déjà existantes).

Par ailleurs, nous avons sensibilisé les professeurs à trois enjeux particuliers :

1. Pour ceux et celles qui enseignent en première année, il nous apparaît que ces étudiant.e.s ont besoin de plus d'accompagnement que les autres. Il faudrait donc s'assurer lors des séances synchrones de revenir sur la matière qui a pu être diffusée par capsules préalablement à ces séances et de bien les guider dans l'utilisation de toutes les ressources mises en ligne.
2. Il importe aussi de porter une attention particulière à la multiplication des évaluations qui valent peu de points tout en étant chronophages (et parfois anxiogènes) pour les étudiant.e.s. Il faut savoir bien sûr que les étudiant.es suivent plusieurs cours en même temps. De plus, ils continuent d'avoir des emplois et d'autres responsabilités sur le plan familial – la pandémie rendant le tout parfois encore plus difficile. Certains d'entre eux nous ont rapporté avoir jusqu'à trois ou quatre évaluations formatives ou sommatives par semaine, ce qui, mis ensemble, devient effectivement difficile à réaliser.
3. Nous avons aussi demandé aux professeurs de limiter la tenue de séances obligatoires ou semi-obligatoires à l'extérieur de l'horaire prévu pour les cours. Dans tous les cas, nous leur avons demandé de s'assurer que tous les étudiants peuvent y participer. De plus, il ne faudrait pas que ces séances soient l'occasion d'ajouter encore plus de matière que celle vue dans les heures de classe.

Une discussion suit au cours de laquelle sont aussi abordés les enjeux suivants : l'importance pour les étudiant.e.s d'être bien organisés et d'avoir recours aux ressources mises à leur disposition, en plus de l'encadrement effectué par les Grands frères et Grandes sœurs; le sentiment d'isolement des étudiant.e.s inscrits au Programme national; le problème du manque d'accès aux livres (autres que numérisés) à la Bibliothèque Brian-Dickson; la création d'un formulaire de plainte concernant le racisme et la lutte contre la discrimination.

5. **Mot du président de l'AEEDCO :**

Le président de l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais (AEEDCO), George Monastiriakos, mentionne quelques éléments qui ont retenu son attention durant les dernières semaines :

- Une pétition circule et dans laquelle des étudiant.e.s demandent que l'enseignement soit plus uniforme, notamment en ce qui concerne les cours qui sont importants pour le Barreau, et que les professeurs enseignent toutes leurs heures de cours sur ZOOM, mais celle-ci ne semble pas recueillir un appui important
- Le programme Grands frères / Grandes sœurs est un véritable succès : 101 étudiant.e.s de première année sont encadrés par 77 étudiant.e.s de deuxième et troisième année
- La vente de vêtements facultaires est aussi un succès : plus de 5 000 \$ ont été recueillis jusqu'à maintenant
- L'AEEDCO a accredité plusieurs nouveaux clubs et associations dont celui sur la diversité et l'inclusion

6. Projets de la vice-doyenne aux études pour l'année 2020-2021 :

La vice-doyenne aux études Sophie Thériault fait état des principaux projets sur lesquels elle travaillera durant la prochaine année :

Maintenir le cap sur l'offre d'un enseignement à distance de qualité durant l'année 2020-2021

- Lignes directrices de la Section de droit civil pour l'enseignement à distance, fondées sur le résultat de sondages réalisés par l'Université d'Ottawa et par la Section de droit civil sur l'expérience de la fin du trimestre du printemps à distance.
- Embauche de 15 assistant.e.s techniques durant l'été et l'automne 2020. Les assistant.e.s continueront d'appuyer les professeur.e.s durant le trimestre d'hiver 2021.
- Ateliers avec les professeur.e.s en collaboration avec notre conseillère pédagogique Maryse Sullivan.
- Un sondage sur l'expérience de l'enseignement à distance sera soumis aux étudiant.e.s après la mi-session afin de réajuster le tir si nécessaire.

Entreprendre les prochaines étapes du processus de réforme du programme de licence en droit civil

- Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique mené durant l'année 2019-2020, le chantier de la réforme du programme a développé quatre projets qui seront mis en œuvre dans les meilleurs délais, à savoir :
 - L'offre de cours transversaux dans le cadre de la licence en droit;
 - La mise en place d'une Académie de rédaction juridique;
 - La mise en place d'une clinique de recherche juridique;

- Le développement de balados sur les carrières en droit.
- Réforme de l'enseignement appliqué, et plus spécifiquement des cours de DRC1500 durant la première année et du cours DRC3500 en troisième année.
- Le programme d'enseignement appliqué, mis en place en 2004, a fait l'objet de plusieurs ajustements depuis, surtout en ce qui concerne le cours DRC2500. Bien que nous soyons convaincus de l'importance de ce programme pour la formation de nos étudiant.e.s, nous pensons opportun de l'actualiser à la lumière de l'évolution des exigences de la pratique du droit et de l'expérience des étudiant.e.s et des professeur.e.s.
- Mise en place de structures et d'initiatives en lien avec la lutte contre le racisme et la discrimination au sein de la Faculté de droit
- Mise en place de structures et d'initiatives en lien avec la décolonisation et la réconciliation avec les peuples autochtones.
- Poursuite des initiatives en matière de bien-être et santé mentale.

7. Projets de la vice-doyenne à la recherche pour l'année 2020-2021 :

La vice-doyenne à la recherche Margarida Garcia fait état des principaux projets sur lesquels elle travaille pour l'année 2020-2021, notamment les suivants :

- **Collégialité.** L'objectif de « collégialité » a été valorisé à différents niveaux, que ce soit en référence à des espaces promouvant des échanges, que ce soit en termes de promouvoir des temps privilégiés pour travailler de façon collaborative ou dans la façon d'entrer en relation avec les collègues et étudiant.e.s.
- Nous ferons notre Cycle et une série de Collaboratoires (rencontre entre collègues pour parler de leur recherche)
- **Démocratisation des connaissances.** Créer un environnement de recherche qui vise à partager les connaissances et les rendre accessibles à tous
 - Projet Jurivision (en plus des autres projets de campagnes de diffusion de la recherche sur les réseaux sociaux)
- **Formation à la recherche.** Soutenir la création de programmes de formation à la recherche flexibles (salles de cours flexibles et ouvertes) qui permettent

aux étudiant.e.s de premier cycle et des cycles supérieurs d'acquérir une formation en recherche de pointe qui soit sur mesure, en lien avec leurs besoins en recherche ou avec le marché du travail et qui favorise le développement de compétences transférables.

- École internationale d'innovation juridique avec Lyon (en ligne)

8. Liste des membres des comités du Conseil pour l'année 2020-2021 :

La liste des membres des comités du Conseil figure à l'Annexe 1. David Robitaille propose, appuyé par Matias Guerra, que cette liste soit adoptée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Projet de modifications aux règlements scolaires – 12 crédits par session à compter de la deuxième année : discussion préliminaire;

Le doyen adjoint explique le contexte de ce projet de modifications. Le programme de licence en droit prévoit actuellement qu'un étudiant.e inscrit à temps plein doit suivre 33 crédits de cours chaque année pendant trois ans. Un étudiant.e inscrit à temps partiel a six ans pour remplir les exigences de son programme.

Il semble que le temps soit venu d'ajouter un peu de flexibilité dans le programme, surtout après la première année qui ne compte que des cours obligatoires préalables à l'inscription aux cours optionnels de deuxième et troisième année.

L'objectif des modifications est de permettre aux étudiant.e.s qui le souhaitent de suivre quatre cours par session à compter de leur deuxième année (en plus du DRC2500 qui vaut trois crédits répartis sur deux sessions). Cela leur permettrait certainement de mieux gérer leur temps, d'avoir un meilleur équilibre travail-études, de concilier le tout avec des obligations familiales pour un certain nombre d'entre eux et aux professeurs de maintenir de hauts standards propres aux études universitaires.

Le projet de modifications sera soumis au Comité des questions pédagogiques et au Comité des règlements, puis à l'Assemblée du corps professoral et au Conseil de la Section dans les prochaines semaines.

10. Modifications au Règlement sur les structures de la Section de droit civil – mise à jour;

Le Règlement sur les structures de la Section continue de faire l'objet d'un examen plus approfondi afin d'y ajouter les rôles et responsabilités de la doyenne, des vice-doyennes, du doyen adjoint, des doyennes adjointes, en plus de prévoir les rôles et pouvoirs du Comité exécutif de la Section et des différents comités du Conseil, de même que de l'Assemblée du corps professoral.

11. Affaires diverses :

La professeure Manon Lapointe suggère la confection d'un manuel ou d'un guide pour les professeurs à temps partiel. Un comité sera formé pour y donner suite durant le trimestre d'automne.

Sauf cas d'urgence, la prochaine réunion du Conseil aura lieu le mercredi 11 novembre à 16 h.

Aucune autre affaire n'ayant à être discutée, la séance est levée à 17 h 55.

Le doyen adjoint et secrétaire,

Pierre Thibault

ANNEXE 1

Liste des comités du Conseil

Année universitaire 2020-2021

Comité des questions pédagogiques

Sophie Thériault, prés. *ex officio*
Ivaylo Kraychev
Audrey Ferron Parayre
Jessica Dufresne
Pierre Thibault
Marlaina Correia, v.-p. affaires académiques, étudiante
Dario Cusmano, étudiant

Comité des règlements

Pierre Thibault, prés. *ex officio*
France Morrissette
Benoît Pelletier
Chanelle Yaacoub, étudiante

Comité de la bibliothèque

Sophie Thériault, prés. *ex officio*
Naivi Chikoc Barreda
Pascale Cornut St-Pierre
Maryse Laflamme, Bibliothèque Brian-Dickson
Tina Amadou Sabi, étudiante

Comité de la Revue générale de droit et des publications

Membres *ex officio* :
Michelle Giroux, directrice
Marie-Eve Sylvestre, doyenne

Membres réguliers :
Muriel Paradelle
Pascale Cornut St-Pierre

André Bélanger
Marie-France Fortin
Céline Castets-Renard

Comité d'admission

Pierre Thibault, prés. *ex officio*
Marie-Eve Sylvestre, doyenne *ex officio*
Anne-Françoise Debruche
Ivaylo Kraychev

Comité des études supérieures

Craig Forcese, vice-doyen, *ex officio*
Sochetra Nget, doyenne adjointe aux études supérieures
Natacha Bouffard

Comité des bourses
Thomas Burelli
Céline Castets-Renard

Comité des admissions
Mistrale Goudreau
Jabeur Fathally

Comité général
Mistrale Goudreau
Naivi Chikok Barreda
Sarah Berger-Richardson

Comité de la fraude scolaire

Patrick Dumberry
Alain-François Bisson
France Morrissette
Maxime Brunet
Julie Paquin
Benoît Pelletier
Muriel Paradelle (pour l'hiver 2021 seulement)

Comité sur la santé mentale

Terry Skolnik, président
Sophie Thériault

Emmanuelle Bernheim
Andrea Talarico
Cintia Quiroga
Karine Lanthier
Sochetra Nget
Alexia Morneau
Nickolas Eburne
Éliane Boucher
Christian Yawo-Alou
Représentant étudiant 1ère année (nomination à venir par l'AEEDCO) – à déterminer
début octobre

Autres comités de la Section de droit civil

Comité du personnel enseignant

Marie-Eve Sylvestre, doyenne, *ex officio*
Ghislain Otis
Mona Paré
Muriel Paradelle
Patrick Dumberry
David Robitaille

Conseil de la Section et Comité des professeurs du Conseil

Marie-Eve Sylvestre, doyenne, *ex officio*
Pierre Thibault, doyen adjoint et secrétaire de la Section de droit civil, *ex officio*
Sophie Thériault, vice-doyenne aux études, *ex officio*
André Bélanger
Sarah Berger-Richardson
Pascale Cornut St-Pierre
Jabeur Fathally
David Robitaille